



DECISION MODIFICATIVE 1

2018

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES

ASSUJETTIES A TVA

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative n. 1 - Budget Annexe Activités locatives

Date de transmission de l'acte : 03/07/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 03/07/2018

Numéro de l'acte : 36 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20180625-36-BF

Date de décision : 25/06/2018

Acte transmis par : Florence PERRIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
SEANCE DU 25 JUIN 2018 à 18 HEURES					
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents (dont suppléants)	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
52	38	0	3	18 juin 2018	18 juin 2018

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMA, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Nathalie BONNEFOY, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Kevin GUEGUEN, Hugo LEFELLE, Lylian LASNIER, Valérie CHEVALIER, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Emmanuel DUMARCAY, Mireille GARON, Remy CORBION, Roland GOGUERY

Suppléante :
M. Alain MAZÉ, excusé, est remplacé par Mme Marie-Paule CARRÉ

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN, Olivier PERRIN

Pouvoirs :
Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
Benoît CHALON donne pouvoir à Danielle SERRE
Marie-Odile SVABEK donne pouvoir à Annie MORDANT
Pierre-Antoine GUINOT donne pouvoir à Philippe MERCIER
Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSNY
Christelle PRENOIS donne pouvoir à Frédéric CHARPAGNE
Audrey SITTLER (DI PRIMA) donne pouvoir à Véronique FENOLL
Agnès SINSOULIER donne pouvoir à Hugo LEFELLE
Paulette PIETU donne pouvoir à Olivier ALLEZARD
Jean-Pierre DOHOLLOU donne pouvoir à Irène FELIX
Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Kevin GUEGUEN et M. Hugo LEFELLE sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 36 -

Décision modificative n° 1 - Budget Annexe Activités locatives

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 21 du 3 avril 2018 approuvant le budget primitif du budget annexe Activités locatives ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 11 juin 2018 ;

Considérant que comme chaque année, après l'approbation du Compte Administratif (CA) de l'exercice écoulé, un projet de décision modificative est soumis au vote du Conseil Communautaire.

Ce projet de décision modificative n°1 a pour objet d'intégrer :

- le résultat d'investissement déficitaire de l'exercice 2017 : - **93 385,09 €**
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement correspondant principalement à des engagements en cours liés à des travaux sur les différents bâtiments : - **32 300,06 €**,
- l'affectation en réserve de la section d'investissement (compte 1068) de la totalité du résultat de fonctionnement de clôture au 31/12/2017 s'élevant à **125 685,15 €**,

Il est également proposé d'ajuster le montant des dépenses d'équipement validé lors du budget primitif (-7 500 €) et de diminuer en conséquence le montant de la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal afin de conserver l'équilibre de ce budget.

Le projet de décision modificative n°1 se synthétise donc comme suit :

		Dépenses (€)	Recettes (€)
Fonctionnement	Report à nouveau		
	Restes à réaliser 2017		
	Propositions nouvelles	- 7 500,00	- 7 500,00
	<i>Total mvts réels</i>		- 7 500,00
	<i>Total Mvts d'ordre</i>	- 7 500,00	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	- 7 500,00	- 7 500,00
Investissement	Solde d'exécution 2017	93 385,09	
	Restes à réaliser 2017	32 300,06	
	Résultat mis en réserves		125 685,15
	Propositions nouvelles	- 7 500,00	-7 500,00
	<i>Total mvts réels</i>	<i>118 185,15</i>	<i>125 685,15</i>
	<i>Total Mvts d'ordre</i>		<i>-7 500,00</i>
	TOTAL INVESTISSEMENT	118 185,15	118 185,15
	TOTAL GENERAL	110 685,15	110 685,15
	<i>dont mvts réels</i>	<i>118 185,15</i>	<i>118 185,15</i>

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter cette décision modificative n°1 concernant le budget annexe Activités locatives qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- à hauteur de - 7 500,00 € pour la section de fonctionnement,
- et 118 185,15 € en section d'investissement.

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

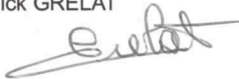
adopte la question à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le - 3 JUIL. 2018

Affichage du - 2 JUIL. 2018

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Secrétariat des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 26 juin 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- BOURGES PLUS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24180050700170

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA (4)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-7 500,00	-7 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-7 500,00	-7 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-7 500,00	118 185,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	32 300,06	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 93 385,09	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		118 185,15	118 185,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	110 685,15	110 685,15
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

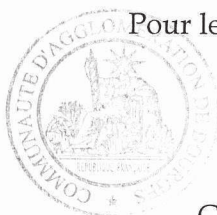
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

BUDGET ACTIVITES LOCATIVES ASSUJETTIES A TVA

Liste des reports d'investissement - dépenses

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			19 579,27 €
2135	90	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	12 950,00 €
2184	90	Mobilier	5 954,67 €
2188	90	Autres immobilisations corporelles	674,60 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours			12 720,79 €
2313	90	Installations, matériel et outillage techniques	12 720,79 €
TOTAL			32 300,06 €

Arrêté le présent état à la somme de trente-deux mille trois cents euros et six centimes.



Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président,
Gérard SANTOSUOSSO

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	633 750,00	0,00	0,00	0,00	633 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		633 850,00	0,00	0,00	0,00	633 850,00
66	Charges financières	81 100,00	0,00	0,00	0,00	81 100,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		719 950,00	0,00	0,00	0,00	719 950,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	282 700,00		-7 500,00	-7 500,00	275 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	357 100,00		0,00	0,00	357 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		639 800,00		-7 500,00	-7 500,00	632 300,00
TOTAL		1 359 750,00	0,00	-7 500,00	-7 500,00	1 352 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 352 250,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 149 750,00	0,00	-7 500,00	-7 500,00	1 142 250,00
Total des recettes de gestion courante		1 149 750,00	0,00	-7 500,00	-7 500,00	1 142 250,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 149 750,00	0,00	-7 500,00	-7 500,00	1 142 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
TOTAL		1 359 750,00	0,00	-7 500,00	-7 500,00	1 352 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 352 250,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	422 300,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	19 579,27	0,00	0,00	25 579,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	137 000,00	12 720,79	-7 500,00	-7 500,00	142 220,79
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	143 000,00	32 300,06	-7 500,00	-7 500,00	167 800,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00	0,00	0,00	0,00	316 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	316 000,00	0,00	0,00	0,00	316 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	459 000,00	32 300,06	-7 500,00	-7 500,00	483 800,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	210 000,00		0,00	0,00	210 000,00
	TOTAL	669 000,00	32 300,06	-7 500,00	-7 500,00	693 800,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	93 385,09
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	787 185,15
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 200,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 200,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	125 685,15	125 685,15	125 685,15
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 000,00	0,00	125 685,15	125 685,15	140 685,15

BOURGES PLUS - ACTIVITÉS LOCATIVES ASSUJETTIES À TVA - DM - 2018

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		29 200,00	0,00	125 685,15	125 685,15	154 885,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	282 700,00		-7 500,00	-7 500,00	275 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	357 100,00		0,00	0,00	357 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		639 800,00		-7 500,00	-7 500,00	632 300,00
TOTAL		669 000,00	0,00	118 185,15	118 185,15	787 185,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	787 185,15
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	422 300,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-7 500,00	-7 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	-7 500,00	-7 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-7 500,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	19 579,27	0,00	19 579,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 220,79	0,00	5 220,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		24 800,06	0,00	24 800,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	93 385,09
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	118 185,15
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	-7 500,00	0,00	-7 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-7 500,00	0,00	-7 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-7 500,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		-7 500,00	-7 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	-7 500,00	-7 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	125 685,15
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	118 185,15
---	-------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	633 750,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 350,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	32 200,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	141 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	17 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	26 350,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	15 100,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	900,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	14 400,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 600,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	93 450,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	142 400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		633 850,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	81 100,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 900,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		719 950,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	282 700,00	-7 500,00	-7 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	357 100,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	357 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		639 800,00	-7 500,00	-7 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		639 800,00	-7 500,00	-7 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 359 750,00	-7 500,00	-7 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-7 500,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	63 300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	67 200,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 900,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 149 750,00	-7 500,00	-7 500,00
752	Revenus des immeubles	295 215,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	737 435,00	-7 500,00	-7 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	117 100,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 149 750,00	-7 500,00	-7 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 149 750,00	-7 500,00	-7 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	210 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	210 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		210 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 359 750,00	-7 500,00	-7 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-7 500,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	137 000,00	-7 500,00	-7 500,00
2313	Constructions	137 000,00	-7 500,00	-7 500,00
Total des dépenses d'équipement		143 000,00	-7 500,00	-7 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	301 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		316 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		459 000,00	-7 500,00	-7 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	210 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	210 000,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	63 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	90 500,00	0,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	3 000,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	39 500,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		210 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		669 000,00	-7 500,00	-7 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	32 300,06
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	93 385,09
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	118 185,15
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 200,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	14 200,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 200,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	125 685,15	125 685,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	125 685,15	125 685,15
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 000,00	125 685,15	125 685,15
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		29 200,00	125 685,15	125 685,15
021	Virement de la sect° de fonctionnement	282 700,00	-7 500,00	-7 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	357 100,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	329 600,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 500,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	500,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	16 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		639 800,00	-7 500,00	-7 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		639 800,00	-7 500,00	-7 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		669 000,00	118 185,15	118 185,15

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	118 185,15
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	301 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 500	451 500
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 500	135 500
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	301 000											301 000
Dépenses d'ordre	210 000											210 000
Total dépenses de l'exercice	511 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 500	661 500
RAR N-1 et reports	93 385	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 300	125 685
Total cumulé dépenses d'investissement	604 385	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 800	787 185
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	757 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 200	787 185
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	757 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 200	787 185

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	713 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 850	1 352 250
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	713 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 850	1 352 250
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	939 935	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412 315	1 352 250
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	939 935	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412 315	1 352 250

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).


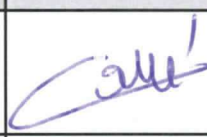
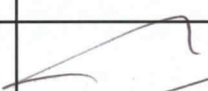

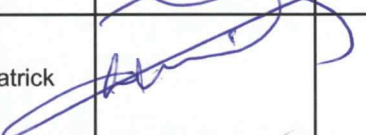
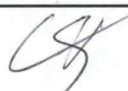

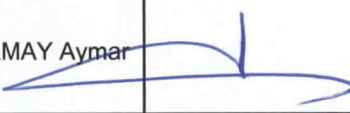

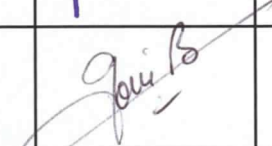
(2) Ou biens de la structure intercommunale.





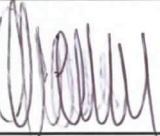
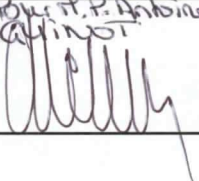

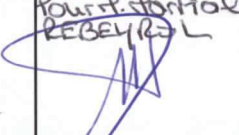

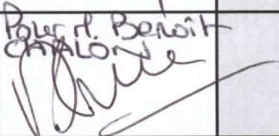

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUN 2018**


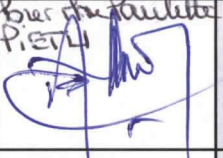



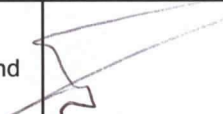
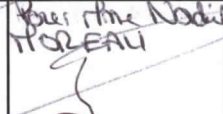
DECISION MODIFICATIVE N°1

BUDGET ANNEXE ACTIVITES LOCATIVES

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique	VF	Pour Mme Audrey SITTIER			
ANNOIX	MAZÉ Alain	Excusé		CARRÉ Marie-Paule		
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		Pour M. Rodolphe BESTAZZONI	CARON Frantz		
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excusé, a donné pouvoir à M. Denis Poyet		PORTIER Jacqueline		
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			GUILLAUMIN Béatrice		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel					
MARMAGNE	de GERMAY Aymar			JACQUET Annie		
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIN Marie-Christine					
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon	Yvon				
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel			MILLET Pascal		
ARÇAY	HUCHINS Robert			LELONG Coralie		
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel		
BOURGES	MERCIER Philippe		Pour M. P. Antoine GUINOT 			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	L1				
BOURGES	CHALON Benoît	Excusé, a donné pouvoir à Mme Danièle SERRE				
BOURGES	MICHEL Marcella	Michel				
BOURGES	MOUSNY Philippe		Pour M. Martial REBEYROL 			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile	Excusée, a donné pouvoir à Mme Annie FORDANT				
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe PERCIER				
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe Mousny				
BOURGES	SERRE Danièle		Pour M. Benoît CHALON 			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	MORDANT Annie		Pour Mme H. Vobbe SUABEK 			
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric		Pour Mme Christelle PRENOIS 			
BOURGES	PRENOIS Christelle	Excusée, a donné pouvoir à M. Frédéric CHARPAGNE				
BOURGES	MESEGUER Eric					
BOURGES	SITTLER Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Véronique FENOLL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	LASNIER Lylian					
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent				
BOURGES	FRAGNIER Gérald					
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène					
BOURGES	LEFELLE Hugo		Pour Mme Agnès SINSOULIER 			
BOURGES	FELIX Irène		Pour M. J. Pierre DOHOLLOU 			
BOURGES	SINSOULIER Agnès	Excusée, a donné pouvoir à M. Hugo LEFELLE				
LA CHAPELLE ST-URSIN	CHEVALIER Valérie					
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier		Pour Mme Paulette PIETU 			
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à M. Olivier ALLEZARD				
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel					
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier	Absent				
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy					
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FELIX				
TROUY	MOREAU Nadine	Excusée, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY				
TROUY	GOGUERY Roland		Pour Mme Nadine MOREAU 			

ARRETE - SIGNATURES

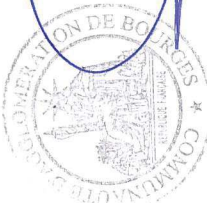
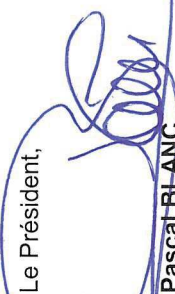
Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 49
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES : Pour: 49
 Contre: 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18 Juin 2018

Présenté par le Président
A Bourgesle 25 Juin 2018
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 25 Juin 2018

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le - **3 JUIL. 2018** et de la publication le - **2 JUIL. 2018**
A Bourges, le 27 Juin 2018


Le Président,

Pascal BLANC